



Waremmé, le 20 février 2024

Compte rendu de la réunion de CLDR du 19 février 2024

Présents :

- Membres de la CLDR : BAUDUIN Jacqueline, BERNAERTS Catherine, DOGUET David, HUCHANT Thierry, NISEN Marie-Madeleine, PAQUE Marie-Anne, SLOWACK Sébastien, TERWAGNE Alain
- Pour la commune de Lincinet : Albert MORSA (échevin en charge du Développement rural), Vicky VANDERBRUGGEN (responsable communication) et Delphine DUBREUCQ (Agent-relais)
- Pour la FRW : Anne Doguet et Perrine Urbain, Agents de développement

Excusés : KINNARD Yves (Bourgmestre), BOESMANS Christiane, COOLS Jérôme, CRANINX Jean-Louis, ROUSSEAU Bauduin, TIMMERMANS Mélina

1. Approbation du compte rendu de la CLDR 26 et démission

Les participants approuvent le compte-rendu de la réunion du 7 novembre 2023. Ils actent également la démission de Monsieur Thibaut Barbaix (démission envoyée le 1/02/2024).

2. Rapport annuel et programme de travail 2024-2026

Perrine Urbain explique le principe du rapport annuel fait un état des lieux des projets en cours en 2022.

Ce rapport est utile à l'Administration régionale pour deux choses :

- Élément d'appréciation pour l'octroi de nouvelles subventions
- Élément de vérification de la bonne gestion des subventions

Pour la Commune et la CLDR, il permet d'évaluer la dynamique de l'ODR, l'état d'avancement de l'ODR (pour le Collège et les services communaux) ainsi que d'organiser le travail pour les années à venir. Ce rapport devra être fourni à l'Administration régionale jusqu'à 10 ans après le dernier décompte final des projets subventionnés.

Cette année, le format du rapport annuel a été modifié. Trois annexes ont été fusionnées et se présentent sous la forme d'un tableau excel. Le rapport annuel final (approuvé par le Conseil communal) sera transmis aux membres de la CLDR via le site de l'ODR.

Le rapport se présente de la manière suivante :

- Annexe 1+2+5 : Situation générale de l'opération (projets réalisés, en cours, en attente ou abandonnés) + Avancement physique et financier des projets en phase d'exécution + Programmation dans les 3 ans
- Annexe 3 : Rapport comptable des projets terminés (RAS pour 2023)
- Annexe 4 : Bilan des activités de la CLDR pour 2023

Perrine Urbain passe ensuite les projets en revue et clôture la présentation par l'agenda de travail proposé en 2024.

Les membres présents acceptent le contenu du rapport ainsi que le programme de travail de la CLDR pour les trois années à venir en ayant bien conscience que les élections communales d'octobre 2024 impacteront le processus.

Etat d'avancement des projets (Annexe 1)

Projets (en partie) réalisés

- I.04 Etude visant l'amélioration de la qualité des eaux à Lincent : réception de l'audit en 2024
- I.02 Aménagement du cœur du village de Racour : projet C'est ma Ruralité

Projets en attente

- I.03 Aménagement du cœur du village de Pellaines
- I.05 Aménagement de la salle de village de Pellaines (et ses abords)
- I.07 Sécurisation générale de la RN64
- I.09 Plan de communication
- I.11 Vivre ensemble en milieu rural
- I.12 Favoriser l'accès de terrains pour une agriculture en circuits courts
- II.01 Aménagement du cœur du village de Lincent
- II.05 Création d'un marché local
- II.07 Réalisation d'une charte urbanistique
- II.09 Organisation d'échanges entre communes
- II.13 Création d'un atelier rural
- III.01 Voisins veillent
- III.02 Création d'une maison de jeunes
- III.04 Mise en place d'un distributeur de produits locaux
- III.05 Soutien à l'accueil de la petite enfance
- III.06 Mise en place d'actions favorisant le co-voiturage
- III.08 Favoriser et maintenir le commerce de proximité
- III.09 Multiplier les échanges entre les deux implantations scolaires
- III.11 Analyse des besoins des habitants en transports en commun
- III.12 Aménagement de circuits didactiques
- III.13 Organisation de campagnes « villages fleuris »
- III.14 Participation des citoyens dans l'accueil des nouveaux habitants
- III.15 Identification des besoins des habitants en termes d'activités culturelles
- III.16 Création d'un parc artisanal ou pour TPE

Projets récurrents/actions continue

- I.08 Mise en place d'un PCDN (via BiodiverCité)
- I.10 Sensibilisation à la propreté et au respect de l'environnement
- I.13 Création d'une plateforme d'échange de services
- II.08 Restauration du petit patrimoine et mise en valeur du tuffeau
- II.11 Mise en place d'un groupe d'achat énergie
- II.03 Plan d'actions pour le maintien des seniors à domicile
- III. 07 Développer l'intergénérationnel
- III.10 Création d'une ludothèque/redynamisation de la bibliothèque

Projets non récurrents en cours

- I.01 Aménagement du site de l'ancienne buvette de Lincent et ses abords
- II.02 Aménagement des abords de cours d'eau
- II.04 Renforcement du réseau des modes doux
- II.06 Agrandissement de l'école de Lincent
- II.10 Agrandissement du hall sportif
- II.12 Création de logements à loyer modéré
- III.03 Création d'une maison médicale (cabinet médical)

Agenda 2024

Premier semestre :

- Suites du GT sentiers (mars - avril)
 - o Retour de l'inventaire (fin – Racour) et suites à donner
 - o Le cas échéant – visites de terrain plus concrètes permettant de déterminer des futurs aménagements
 - o Compilation et bilan
- GT BiodiverCité pour l'appel à projet 2024 (dépôt du dossier en mai)
- Présentation de l'avant-projet « espace de convivialité » (au plus tard en juin)

Second semestre :

- Suites du GT sentiers
- Suivi des projets « BiodiverCité »
- Lancement du GT communication et Vivre ensemble en milieu rural

Programme de travail 2025-2026

2025 :

II.04. Renforcement du réseau des modes doux

II.02. Aménagement des abords de cours d'eau (suite II.04, selon besoins)

III.12 Aménagement de circuits didactiques

Appel à projet BiodiverCité 2025

2026 :

I.05. Aménagement de la salle de village de Pellaines (et ses abords)

Appel à projet BiodiverCité 2026

Questions/réponses/remarques

- L'école de Racour est également concernée par une demande de subside pour de la rénovation énergétique.
- Est-ce que le fait de passer d'une maison médicale à un cabinet médical fait perdre des subsides à la Commune ?
 - o *Le concept de Maison médicale est assez strict dans sa définition.*
<https://www.maisonmedicale.org/>
 - o *La commune de Lincen avait entamé des discussions avec la commune d'Hélécine pour la mise en place d'une Maison médicale commune à Linsmeau. Ce projet n'a malheureusement pas vu le jour.*
 - o *Force est de constater que ce type de projet émane très souvent d'un privé et qu'il n'est pas aisé pour une commune de s'emparer de la mise en place de A à Z.*
 - o La création d'un Cabinet médical répond aussi aux objectifs de la fiche. Il s'agit juste d'une autre formule.

3. Déroulement de la consultation et rôle de la CLDR

Perrine Urbain explique le déroulé de la soirée de consultation (qui suit cette réunion) ainsi que le rôle des membres de la CLDR.

Il est attendu des membres de la CLDR qu'ils :

- Entendent les remarques des habitants pour vérifier que l'avant-projet qui sera proposé tienne (en majeure partie) compte de leurs attentes
- Formulent d'éventuelles remarques comme n'importe quel habitant.
- Répondent éventuellement aux questions des participants s'ils le souhaitent.

4. Divers

Histoire(s) en Gette : Quand les rivières nous racontent !

A l'instar de sa publication « Histoire(s) en Dyle : des hommes et des rivières en Brabant Wallon », édité par le Centre culturel du Brabant wallon en 2005, le Contrat de rivière Dyle-Gette entame la réalisation d'un ouvrage similaire pour le bassin de la Gette.

Pourquoi ? Parce qu'il est plus que temps de restituer la mémoire citoyenne collective liée aux activités qui se sont déroulées jadis grâce à la présence d'une rivière : activités ludiques, industrielles ou agricoles.

Envie d'y contribuer ?

Nous sommes à la recherche :

- d'historiens ou personnes-ressources pour la rédaction des chapitres consacrés aux rivières des communes de Hannut, Hélécinne et Lincet.
- d'anecdotes, d'histoires touchantes, de faits vécus, de photos anciennes en lien avec vos rivières du bassin de la Gette (ajouter L'Ecluse, Incourt, Jodoigne, Orp-Jauche, Perwez et Ramillies aux 3 communes précitées).

Merci d'envoyer un mail à contrat.riviere@crdg.be ou passer un coup de fil au 081/24 00 40

Pour le secrétariat de la CLDR,
Perrine Urbain et Anne Doguet

Pour toutes remarques concernant ce compte rendu, adressez-vous à Perrine Urbain et Anne Doguet au n° 019/58 93 21 ou par courriel : p.urbain@frw.be ou a.doguet@frw.be